

## **GUIDE D'INFORMATIONS CONCERNANT LA FORMATION EN ERGONOMIE**

---

L'objectif de cette note est de vous guider dans votre projet de formation. Elle n'a aucune valeur prescriptive et ne se substitue pas à un échange avec les co-responsables en vue d'établir un plan de formation adapté à votre situation.

### **1) L'organisation des UE**

Concernant les UE d'ergonomie : certaines UE sont ouvertes chaque année, d'autres 1 an sur 2. Le tableau suivant représente cette répartition :

<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>
ERG105	
ERG146 + UAER07	
ERG245 + UA2116	
ERG117	ERG137
ERG136	ERG135
ERG132	ERG215
ERG220	ERG227
ERG226 + 256	ERG156

Les scénarios ci-dessous proposent une distribution des UE selon l'année d'inscription. Il s'agit de propositions qui peuvent s'ajuster selon votre situation (possibilité de VES, contraintes personnelles et/ou professionnelles...) ou selon les effectifs.

Les options et la langue ont été réparties de manière aléatoire car leur choix reste à votre discrétion (moyennant les critères définis dans la section 2. de la présente note).

*N.B. ERG146 peut être suivie par des primo-entrants, sous réserve de l'accord des responsables. Nous vous conseillons cependant de privilégier le suivi de cette UE à partir de la 2<sup>ème</sup> année d'inscription.*

### 1.1) Le certificat de compétences

Années impaires :

Année 1		Année 2	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
ERG105 (FOAD hybride)	ERG117	ERG135	UAER07
ERG132	ERG105 (FOAD hybride)	ERG146	ERG137

Années paires :

Année 1		Année 2	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
ERG105	ERG137		ERG117
ERG135	ERG105 (FOAD)	ERG146	UAER07
ERG132 (FOAD nationale)			

Les UE signifiées en FOAD hybride signifient que l'enseignement est réalisé à distance avec des regroupements sur Toulouse.

Les UE signifiées en FOAD nationale sont des UE réalisées entièrement à distance.

### 1.2) Le Master

Le Master se réalise habituellement en 4 années. La durée du parcours peut être réduite à 3,5 ans, voire 3 ans, sous réserve de combiner différentes modalités d'enseignement (stages de formation continue, FOAD), et/ou de bénéficier d'une Validation d'Etudes Supérieures. Un échange avec les co-responsables est nécessaire afin de préciser les scénarios possibles et de prévoir les coûts associés (financiers et temporels).

Années impaires :

Année 1		Année 2		Année 3		Année 4	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
ERG105	ERG117	ERG135	ERG137	ERG146	UAER07	ERG245 + UA2116	
ERG132	ERG136	ERG215	ERG156	ERG220	ERG226 + ERG256		
	Option 1		ERG227	Option 2	Langue		

Années paires :



Année 1		Année 2		Année 3		Année 4	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
ERG105	ERG137	ERG132	ERG117	ERG215	ERG227	ERG245/UA2116	
ERG135	ERG156	ERG220	ERG226 + ERG256	ERG146	UAER07		
	Option 1	Option 2	ERG136	Langue			

2) Les UE optionnelles :



Le master d'ergonomie comprend 2 UE optionnelles.

Les élèves sont libres de choisir ces UE parmi les différentes filières (management, RH, hygiène et sécurité du travail, handicap, etc.). Cependant, 3 règles doivent être respectées :

- les 2 UE doivent relever d'au moins 2 disciplines différentes

	
<i>HSE101, PST106</i>	<i>HSE101, HSE102</i>

- les UE optionnelles doivent être des niveaux « 100 » ou « 200 » (elles ne doivent pas démarrer par « 00 »)

	
<i>HSE101, PST120</i>	<i>DRA002</i>

- il faut 12 crédits minimum d'UE optionnelles sur la totalité du master (2 UE de 6 crédits *OU* 1 UE de 6 crédits + 1 UE de 4 crédits + 1 UE de 2 crédits *OU* 3 UE de 4 crédits...)

Ces options peuvent être validées via la Validation d'Etudes Supérieures pour les personnes titulaires d'un niveau bac + 4 ou bac + 5. Les personnes titulaires d'un Master 2 (quelle que soit la spécialité) bénéficient de 2 UE optionnelles par jurisprudence. Dans ce cas, la constitution d'un dossier de VES est tout de même nécessaire, mais il n'est pas utile de rechercher des UE équivalentes au Cnam.

Liste d'UE optionnelles pouvant composer le master (attention : cette liste n'est pas exhaustive ; vous pouvez choisir d'autres UE parmi l'ensemble des UE proposées en présentiel et à distance) :

- PST106 : Clinique de l'activité et psychologie du travail
- PST120 : Psychodynamique et psychopathologie du travail
- NTD204 : Datavisualisation pour tous
- HSE101 : Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail
- EME102 : Management et organisation des entreprises
- TET102 : Management social pour ingénieur et communication en entreprise

### 3) Le mémoire :

Le mémoire professionnel correspond à l'UE ERG245 et à l'UA2116. L'UE ERG245 et l'UA2116 sont indissociables et doivent obligatoirement être suivies la même année. Elles couvrent une année pleine, d'octobre de l'année n à septembre de l'année n+1.

Le mémoire doit être réalisé en binôme, sur un terrain différent de votre lieu de travail (des précisions sur ces choix pédagogiques seront apportées par les responsables de la formation).

Il s'agit d'un travail d'intervention sur le terrain qui représente en moyenne 600h de travail réparties de la manière suivante :

- cours méthodologiques et encadrement des interventions. Ceci se fait en salle, à raison d'environ 80h/an. A cela s'ajoute une session de soutenances (1 journée)
- intervention sur le terrain (entretiens, observations, restitutions, groupes de travail, comités de pilotage...), analyse des données, coordination du binôme et rédaction du mémoire : environ 500h/an.

Cet investissement important est valorisé en terme de crédits, puisque le mémoire représente 28 crédits (12 crédits ERG245 + 16 crédits UA2116), soit 23% de la totalité du master (cela équivaut à presque 5 UE complètes). Il correspond environ à 4 mois de stage à temps complet.

Cependant, il doit être anticipé du mieux possible afin d'être réalisé dans les meilleures conditions possibles.

Les conseils ci-dessous visent à aider les élèves à organiser au mieux leur temps de formation au regard des autres contraintes (professionnelles, familiales...) :

- l'élève ne doit pas avoir plus de 2 UE (anglais compris) en plus du mémoire, l'idéal étant de n'avoir « que » le mémoire à préparer la dernière année ;
- s'il est possible de bénéficier d'un congé formation, l'élève est encouragé à le planifier pour cette dernière année. **Attention cependant :** il faut être attentif aux procédures administratives et aux délais de constitution des dossiers. Renseignez-vous auprès des services administratifs de l'Ipst-Cnam et de vos OPCO.